

### **ASSOCIATION BAGNOLS & CO**

L'association Bagnols & Co a le plaisir de vous inviter à ses premières rencontres, un temps d'échange convivial et constructif dédié aux professionnels, acteurs du territoire, partenaires et porteurs d'idées pour la Commune.

Rendez-vous **Vendredi 15 novembre 2025 à partir de 19 heures** à la Salle des Fêtes de Bagnols.

### **MARCHE DE NOEL**

Le Marché de Noël aura lieu à la salle des fêtes le **Dimanche 14 décembre 2025 à partir de 10 heures**.



Le 28 octobre 2025

### **CONSEIL MUNICIPAL**

#### **SEANCE DU 21 OCTOBRE 2025**

Excusés : Annie THERET (pouvoir à Dominique BERTRAND), Léo GARENNE (pouvoir à Alexandre VERDIER), Kees VAN DE GOOR (pouvoir à Jonathan BERTHOULE)

Absente : Cécile MAHE.

Secrétaire de séance : Jonathan BERTHOULE.

**Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.**

#### **I. AMENAGEMENT RD 25 ET RD 47 EN TRAVERSES D'AGGLOMERATION**

Le Conseil municipal :

- approuve le projet de travaux d'aménagement des routes départementales 25 et 72 en traverse d'agglomération pour un montant de 495 000 € T.T.C. avec une part communale de 275 000 € T.T.C.
- autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du Département, de l'Etat et de la Région pour un montant de 179 982 €. Reste à charge de la Commune : 44 996 € T.T.C.

#### **II. ACTUALISATION DES CHARGES LOCATIVES DES LOGEMENTS ET CABINETS MEDICAUX**

Le Conseil municipal fixe le montant mensuel des charges relatives aux logements locatifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

#### **III. CONVENTIONS CANTINE SCOLAIRE**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions de prestations pour la cantine scolaire avec le restaurateur de l'Hôtel des Voyageurs et la Commune de Larodde.

#### **IV. PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS AU TITRE DU RISQUE SANTE**

Le Conseil municipal propose une participation de la collectivité au risque SANTE de 15 € brut mensuel par agent.

#### **V. DECISIONS MODIFICATIVES DANS BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal approuve le réajustement des comptes comme suit :

- Dotation amortissement : + 508 €
- Dotation aux provisions : - 508 €.

#### **VI. VIREMENTS DE CREDITS**

Le Conseil municipal approuve les virements de crédits ci-après :

- Programme Illuminations de Noël : + 1 460 €
- Programme Carte Communale : - 1 460 €.

#### **VII. TARIFS 2026 DU CAMPING MUNICIPAL**

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs pour 2026 :

##### **PRIX T.T.C :**

- Adulte 4.70 € - Enfant (- 7 ans) 2.35 € - Emplacement 2.60 € - Véhicule 2.60 € - Electricité (3 A) 3.70 €
- Animaux 4.00 € - Laverie 4.50 € - Sèche-linge 3.60 € - Pain de glace 0.50 €
- Forfait (2 adultes/2 enfants de moins de 7 ans)..... 20.00 €
- Forfait journalier camping-car (2 adultes) sans branchement électrique ..... 14.50 €
- Forfait journalier camping-car (2 adultes) avec branchement électrique ..... 18.00 €.

### VIII. TARIFS 2026 DES CHALETS ET MINI CHALETS DU CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs pour l'année 2026 :

Hébergements	Saison	Nuitée	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
EDELWEISS	Basse	61	104	156	207	259	311	363
	Haute	96	163	245	326	408	490	571
ANAIS	Basse	22	37	56	75	94	112	131
	Haute	33	56	84	112	140	168	196
ELODIE	Basse	30	51	77	102	128	153	179
	Haute	49	83	125	167	208	250	292
ISABELLE	Basse	35	60	89	119	149	179	208
	Haute	54	92	138	184	230	275	321
OLGA	Basse	40	68	102	136	170	204	238
	Haute	61	104	156	207	259	311	363

SAISONS TARIFAIRES	DATE DÉBUT	DATE FIN
Haute saison	20/12/2025	03/01/2026
Basse saison	03/01/2026	07/02/2026
Haute saison	07/02/2026	07/03/2026
Basse saison	07/03/2026	04/04/2026
Haute saison	04/04/2026	02/05/2026
Basse saison	02/05/2026	04/07/2026
Haute saison	45/07/2026	29/08/2026
Basse saison	29/08/2026	19/12/2026
Haute saison	19/12/2026	02/01/2027

### IX. LOCATION CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil municipal autorise le Maire à louer le camping à l'association AJC pour les droits des victimes de violence morale du 13 au 17 avril 2026 pour la somme de 1 500 €.

### X. QUESTIONS DIVERSES

1/ La prochaine fête patronale de la Saint-Pierre aura lieu les 26, 27 et 28 juin 2026.

2/ Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026 et sera effectué par les agents administratifs (Coordonnateur : Catherine RAYNAUD / Agent recenseur : Cécile BESSET).

3/ **Cérémonie du 11 novembre : Messe à 10 h 30 - Dépôt de gerbe au Monument aux morts à 11 h 45 - Repas des aînés à 12 h 30.**

4/ Les vœux du Maire auront lieu le **Dimanche 4 janvier 2026 à 12 heures.**

### INFORMATIONS DIVERSES

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE BURANDE MORTAGNE

Face au changement climatique et à la raréfaction de la ressource, le SIAEP Burande Mortagne renforce sa politique de gestion durable de l'eau. Retrouvez ci-dessous les tarifs de l'eau 2025 expliqués, les projets mis en œuvre pour encourager les économies et les travaux effectués pour préserver la ressource en eau.

#### 💰 Tarifs de l'eau – Année 2025

Votre facture d'eau se compose de plusieurs volets :

- Une part fixe (abonnement) correspondant aux charges d'entretien, de mise en service, de relevé du compteur, etc. : 80€ pour l'année
- Une part variable proportionnelle à votre volume d'eau consommé (en m<sup>3</sup>).

Tranche de consommation annuelle	Tarif (€/m <sup>3</sup> )
De 0 à 49 m <sup>3</sup>	0,92 €
De 50 à 150 m <sup>3</sup>	1,12 €
Au-delà de 150 m <sup>3</sup>	1,50 €

#### 2. Autres types d'abonnés Tarif (€/m<sup>3</sup>)

Usage public (cimetières, fontaines...) 0,40 €

Agricole 1,01 €

Industriel / Artisan 1,16 €

- Des redevances / taxes environnementales que l'Agence de l'Eau (Adour Garonne) impose et qui financent la protection de la ressource, la dépollution, la performance des réseaux, etc.

Les tarifs en 2024 par exemple :

Redevance sur la consommation d'eau potable : 0.320 € /m<sup>3</sup>, Redevance pour la performance des réseaux : 0.070 €/m<sup>3</sup>, Redevance pour la préservation des ressources en eau : 0.053 €/m<sup>3</sup>

🌿 Projet d'économie d'eau mis en place à partir de fin 2025 :

- Kits gratuits pour les foyers

Afin de favoriser la réduction des consommations, le syndicat d'eau distribue gratuitement un kit d'économie d'eau par foyer. Ce kit contient notamment des régulateurs de jet pour robinet et douche.

👉 Pour obtenir votre kit, il vous suffit de vous adresser à la Mairie de votre lieu d'habitation. La remise est gratuite, dans la limite d'un kit par foyer.

- Cuves de récupération d'eau pour les professionnels

Le syndicat propose une cuve de récupération d'eau (3 000 litres) enterrée ou hors sol au choix pour les sociétés (1 cuve par société) en contrepartie d'une participation résiduelle de 500 € HT par cuve. Informations et réservation auprès du SIAEP.

Le Syndicat Intercommunal Burande Mortagne s'engage concrètement pour préserver la ressource en eau potable :

✅ les travaux effectués en 2025 :

- Renouvellement de conduites : rue du Commerce à La Tour d'Auvergne ; Perret à Singles ; les Chaumages à Beaulieu ;
- Renforcement des conduites : de la Laiterie au Réservoir à la Croix Haute à Tauves ; sécurisation de l'alimentation à la Stèle ; renforcement à Léoty et Aubert à Cros.

✅ les travaux prévus en 2026

- Extension de conduites au lotissement le Grand Mégnaud à La Tour
- Renouvellement de conduites : Le Mesnil à La Tour, Les Croûtes à Tauves, restructuration à St Pardoux à La Tour, Cheminade à Tauves, Pont de la Garde à Tauves
- Renforcement de conduites : route du Midi à La Tour, Tyrande à Tauves, regard stabilisateur à la Guinguette à Singles, captage de la Chaille à La Tour.
- Réhabilitation du réservoir de Pissols à La Tour

💡 Vous pouvez agir à votre échelle

- Réduisez le débit avec des équipements simples
- Réparez les fuites rapidement
- Récupérez et réutilisez l'eau de pluie
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement

☎ Infos et contacts : SIAEP Burande Mortagne - Route de Bagnols – 63680 LA TOUR D'Auvergne

☎ Téléphone : 04 73 21 16 57

✉ Email : burandemortagne@orange.fr

#### ASSOCIATION BAGNOLS ANIM'S

L'association organise une bourse aux jouets et aux vêtements le **samedi 15 novembre 2025 à partir de 08 heures** – Gratuit et sur réservation (06 84 90 76 03 ou 06 74 92 67 16) – Vente de pompes au profit du Téléthon.